



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Service environnement/Unité eau et milieux
aquatiques
Tél : 03 85 21 86 95
ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le 15 novembre 2022

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

émises lors de la consultation organisée au titre de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement sur les projets d'arrêtés préfectoraux portant établissement des deuxièmes programmes d'actions à mettre en œuvre sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable situés sur les communes de Farges-lès-Mâcon et Montbellet.

En application de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, les projets d'arrêtés préfectoraux portant établissement des deuxièmes programmes d'actions à mettre en œuvre sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable situés sur les communes de Farges-lès-Mâcon et Montbellet ont été soumis à la procédure de consultation du public du 7 au 28 octobre 2022 inclus, dans les conditions suivantes :

- publication sur le site internet de l'État des projets d'arrêté susvisés accompagnés d'une note de présentation,
- recueil des observations, au plus tard le 28 octobre 2022, soit par courrier adressé à la DDT, soit par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Cette consultation n'a suscité aucune observation.

La cheffe du service environnement

Clémence MEYRUEY